



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMBASSADE DE FRANCE À DJIBOUTI

FICHE DJIBOUTI

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Suite aux recommandations des Etats Généraux de l'Éducation de 1999, le Gouvernement djiboutien a créé, à la rentrée 2000-2001, un pôle d'enseignement supérieur en partenariat étroit avec des universités françaises. Ce pôle a évolué en université de plein exercice par décret n°2006-0009/PR/MENESUP du 7 janvier 2006. L'accès à l'enseignement supérieur est conditionné par l'obtention du baccalauréat. Il convient de noter que le baccalauréat délivré à Djibouti était organisé par l'Académie de Bordeaux jusqu'en 2013 ; il est désormais national.

En 2011, un ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a été créé. Celui-ci exerce désormais sa tutelle sur les établissements universitaires du pays : l'Université de Djibouti, le Centre d'études et de recherche de Djibouti (CERD), la Faculté de médecine, et l'Institut supérieur des sciences de la santé (ISSS).

a. Les missions

Les missions de l'Université de Djibouti consistent à développer au niveau universitaire :

1. l'enseignement général initial et continu ;
2. l'enseignement et la formation technique et professionnelle initiale et continue ;
3. la formation des personnels des services publics, parapublics et privés ;
4. la recherche et la production scientifiques et pédagogiques.

Ces missions sont poursuivies dans un esprit d'ouverture et dans le cadre de la coopération universitaire régionale et internationale.

b. Les effectifs

En 2000-2001, le nombre total d'étudiants djiboutiens était de 1 315 dont 838 étudiants suivant des formations à distance dans des universités françaises. En 2006, lors de la création de l'université de plein exercice, il était de 2 260 étudiants, dont 912 étudiantes. On mesurera l'effort accompli en comparant ces chiffres à ceux de la rentrée 2012-2013, soit un effectif total de 5927 dont 2546 étudiantes. Avec la Faculté de médecine, créée en partenariat avec l'Université de Tunis, l'Université de Djibouti reste le seul débouché des études supérieures des bacheliers du pays, toutes formations confondues. À la rentrée 2013-2014, l'Université de Djibouti accueille plus de 7000 étudiants.

c. Organisation administrative

L'Université de Djibouti (UD) comprend six composantes : quatre facultés et deux IUT

- . la Faculté de droit, économie, gestion,
- . la Faculté des lettres, de langues et de sciences humaines,
- . la Faculté des sciences,
- . la Faculté d'ingénieurs (inaugurée en septembre 2013).
- . deux Instituts universitaires de technologie,

Dès sa création, cette université a adopté le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Elle dispense des enseignements généraux et professionnels de premier cycle et assure à l'automne 2013 trois masters : « Droit et gestion de la santé, orientation gestion » à la Faculté de droit, économie et gestion (FDEG), « Didactique des langues » et « Gestion des risques et des catastrophes » à la Faculté des lettres, de langues et de sciences humaines (FLLSH).

Inspirée du modèle universitaire français, l'organisation administrative de l'université comprend une présidence, des services centraux (un secrétariat général, une direction des ressources humaines, un service technique), des services comptables et financiers, des instituts et différents conseils. A ce dispositif s'ajoutent trois conseils :

A : Le conseil d'administration, composé de vingt membres, dont :

- Huit (8) membres extérieurs :

1. un représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
2. le directeur chargé de l'enseignement supérieur au ministère de l'Enseignement supérieur ;
3. un représentant de la présidence de la République ;
4. un représentant de la Primature ;
5. un représentant du ministère chargé des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ;
6. un représentant du ministère chargé de l'Emploi et de la Fonction publique ;
7. un représentant du ministère chargé des Finances ;
8. un représentant du ministère de la Santé.

- Deux membres représentant l'administration de l'université : le président et le secrétaire général de l'université.

- Cinq représentants des personnels de l'université, 4 pour les enseignants et 1 pour les personnels non enseignants.

- Deux représentants des étudiants régulièrement inscrits à l'université.

- Trois personnalités extérieures : le directeur du CERD (Centre d'études et de recherche de Djibouti) ou son représentant ; le directeur du Port autonome international de Djibouti ou son représentant, le président de la Chambre de commerce de Djibouti ou son représentant.

L'agent comptable de l'université de Djibouti assiste aux sessions plénières ordinaires et extraordinaires du conseil d'administration.

B : Le conseil scientifique et pédagogique, instance consultative, composé de membres du conseil d'administration (le président de l'université, le secrétaire général, les représentants des personnels enseignants et des étudiants), des doyens, des directeurs des centres universitaires communs, des chefs de départements, des chefs de service des services administratifs et techniques centraux.

L'Université de Djibouti dispose de quatre services communs :

1. un Centre de recherches de l'Université de Djibouti (CRUD) ;
2. un Centre de ressources informatiques (CRI) ;
3. un Centre de documentation universitaire (CDU) ;
4. un Centre de formation continue (CFC) est organisé sous forme de cours du soir. Ce service répond essentiellement aux besoins des enseignants du primaire et du secondaire et prend aussi en compte ceux des professionnels soucieux d'obtenir un diplôme universitaire. Même s'il est dirigé par un directeur de service, la responsabilité pédagogique des diplômes incombe aux facultés pour chaque discipline concernée.

Les locaux/les équipements

L'université comprend désormais trois sites : le site 1, installé dans les locaux d'un ancien lycée professionnel, a été doté en 2012-2013 de nouveaux bâtiments dévolus au Centre de la formation continue et au campus numérique francophone qui est partenaire de l'Agence universitaire de la Francophonie ; la bibliothèque a été rénovée et agrandie. Le site 2, situé en face du lycée d'Etat, a été doté d'un amphithéâtre, de nouvelles salles de cours et d'une annexe de la bibliothèque.

En 2013, le site 3 a été ouvert ; il comprend deux amphithéâtres de 500 places et 5 salles de cours de 150 places. Ce nouveau dispositif a permis d'augmenter la capacité d'accueil de l'université de 30%.

La construction d'un nouveau campus universitaire dans l'agglomération de Balbala devrait permettre d'accueillir 10 000 étudiants dès l'automne 2014.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Les études sont organisées en quatre facultés, chacune divisée en départements :

1. la Faculté des lettres, de langues et de sciences humaines (FLLSH) comprend six départements : Lettres modernes, Anglais, Histoire-Géographie, Langues étrangères appliquées, Lettres arabes, et Médias ;
2. la Faculté de droit, économie, gestion (FDEG) comprend deux départements : Droit et Économie-Gestion ;
3. la Faculté des sciences (FS) est divisée en quatre départements : Physique-Chimie, Biologie-Géologie, Mathématiques-Informatique, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ;
4. la Faculté d'ingénieurs (depuis septembre 2013).

A ces quatre facultés s'ajoutent deux instituts : un Institut universitaire de technologie tertiaire (IUT-T) et un Institut universitaire de technologie industrielle (IUT-I).

Ces instituts à finalité professionnelle délivrent deux types de diplômes :

- a. Diplômes délivrés par l'IUT-I : 7 DUT et 3 Licences appliquées :

Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) dans les domaines suivants : Génie Civil (GC), Génie Industriel et Maintenance (GIM), Statistiques, Traitement Informatique des Données (STID), Informatique, Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII), Génie Mécanique, spécialité Systèmes Motorisés (GS-SM), Sciences de l'Information Géographique (SIG), et en Techniques de l'Audiovisuel.

Licences appliquées en Génie Civil, option Topographie (GC-T), Maintenance Industrielle (MI), Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE).

- b. Diplômes délivrés par l'IUT-T : 9 DUT et 5 Licences appliquées et une Licence professionnelle :

Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en Transports, Gestion administrative et commerciale (GAC), Gestion des entreprises et administrations/PME-PMO, Gestion des Entreprises et Administrations/Finances-Comptabilité, Tourisme, Gestion administrative en langue arabe, Gestion et Comptabilité en langue arabe, Commerce, option techniques commerciales, Carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle.

Licences appliquées en Logistique et Transports, Banque, Gestion Administrative en langue arabe, Gestion en arabe (en partenariat avec l'université d'Aden), Métiers de la comptabilité approfondie, spécialité révision comptable et de la gestion.

Licence professionnelle en Entrepreneurat et innovation.

La Faculté d'ingénieurs :

Le 29 septembre 2013 a été inaugurée la Faculté d'ingénieurs. Celle-ci, financée par le gouvernement turc, dispense un enseignement en langue anglaise. Son objectif est de former des ingénieurs dans les domaines de la logistique et des transports, de l'énergie, du génie civil, du génie mécanique, du génie électrique et des technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle offre de formation est destinée aux meilleurs lauréats du baccalauréat scientifique.

Liste des masters :

En 2013-2014, l'Université de Djibouti assure trois masters (BAC +4)

- Droit et gestion de la santé, orientation santé (M1).
- Didactique des langues (M1).
- Gestion des risques et des catastrophes (M1).

Les masters n'existant pas encore dans toutes les facultés, les titulaires de la licence poursuivent en général leurs études en France. Les cinq premiers de chaque filière bénéficient ainsi d'une bourse d'études du gouvernement djiboutien ou français pour une poursuite en master.

Le corps enseignant

a. Politique de recrutement et formation des enseignants

Les enseignants sont recrutés sur la base du doctorat ou du master selon une procédure de promotion interne ou sur concours externe, après appel à candidature. La priorité est accordée aux nationaux, l'établissement recourant aussi aux étrangers dans le cadre de la coopération ou sur base contractuelle. En septembre 2013, il y avait ainsi 21 enseignants étrangers contractualisés, dont 4 femmes, originaires d'une dizaine de pays pour la plupart africains (Algérie, Burkina, Kenya, Madagascar, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie, Yémen).

Concernant la question du genre, signalons que des femmes occupent en 2013 des postes de responsabilités tels que le Secrétariat général, le Décanat, la direction des ressources humaines, les directions du centre de recherche de l'UD, du centre de documentation universitaire, du service financier, ainsi que la direction de plusieurs départements.

Un dispositif de formation des enseignants du supérieur a été mis en place dès la création de l'université, en 2006, permettant aux non docteurs de bénéficier des bourses en alternance du gouvernement français ou djiboutien. Ainsi, l'université construit progressivement son autonomie pédagogique. Elle compte aujourd'hui 244 enseignants dont 54 docteurs, et 58 doctorants inscrits pour la plupart dans les écoles doctorales françaises, mais aussi canadiennes, belges, tunisiennes, marocaines, néerlandaises et yéménites.

Parallèlement, une rémunération incitative a permis d'attirer et de retenir les cadres universitaires sur la base d'une rémunération mensuelle des plus intéressantes pour le pays, variant entre 250 000 et 320 000 francs djiboutiens (environ 1 000 et 1 400 €) auxquels s'ajoutent les primes de fonction pour les uns ou les rémunérations des vacances pour d'autres (PIB/habitant 1570\$ en 2012).

Afin de garder les cadres formés dans le secteur de l'enseignement supérieur, les primes sont alignées sur celle des autres ministères.

- le président bénéficie des indemnités et avantages du secrétaire général du gouvernement,
 - le secrétaire général bénéficie des indemnités et avantages d'un secrétaire général de ministère,
 - le secrétaire général adjoint, nommé dans les mêmes conditions, pour assister le secrétaire général et plus spécialement chargé de la coopération universitaire internationale et régionale, bénéficie des indemnités et avantages d'un directeur de ministère,
 - les doyens bénéficient des indemnités et avantages d'un secrétaire général de ministère ainsi que d'une décharge de services d'enseignement qui est précisée dans le règlement intérieur de l'université,
 - les chefs de départements bénéficient d'une indemnité cumulable de 300 points d'indice ainsi que d'une décharge de service d'enseignement précisée dans le règlement intérieur de l'université,
 - les directeurs des centres universitaires communs bénéficient des indemnités et avantages d'un directeur de ministère ainsi que, le cas échéant, d'une décharge de service d'enseignement est précisée par le règlement intérieur de l'université,
 - les chefs de ces services bénéficient des indemnités et des avantages d'un chef de service de ministère.
- Aucun poste n'est électif.

b. Statut des enseignants

Quel que soit son grade, l'enseignant effectue 15h de cours par semaine en moyenne tout au long de l'année universitaire, à l'exception toutefois des doyens et des chefs des départements qui bénéficient respectivement d'une décharge de 6 et 3 heures. Cette charge pédagogique, nécessitée au départ par un besoin aigu de ressources humaines, ne laisse aux enseignants que peu de temps pour se consacrer à la recherche. Le projet de statut de l'enseignant-chercheur, actuellement en cours, a notamment pour objectif de répondre à cette difficulté.

A l'université de Djibouti, la titularisation est conditionnée par une période probatoire de deux ans. Les titulaires d'un master ou d'un doctorat accèdent alors respectivement au grade de professeurs assistants et de maîtres de conférences.

Le corps professoral est jeune. Cependant, les données permettant d'en déterminer l'âge moyen ne sont pas disponibles.

Depuis la création de l'université, priorité a été donnée à l'enseignement ; la recherche, un temps accessoire, est désormais en voie de développement. Entré dans sa phase dynamique, l'enseignement supérieur se trouve confronté à plusieurs défis consécutifs aux caractéristiques actuelles du paysage de l'emploi, au rythme accéléré du développement technologique et scientifique, et à la croissance soutenue de la demande d'enseignement supérieur. Aussi, renforcer la qualité, la pertinence et l'accessibilité de l'enseignement supérieur, soutenir la formation des enseignants, développer la recherche universitaire, améliorer la gouvernance, renforcer l'offre en formation continue, sont les objectifs prioritaires du plan 2010-2019 élaboré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche djiboutien.

III- Principaux atouts de l'enseignement supérieur

L'Université de Djibouti est la seule université francophone dans le contexte régional arabophone et anglophone de la Corne de l'Afrique. Cette particularité en fait un interlocuteur privilégié de la francophonie et de l'enseignement du français dans la région. C'est en ce sens que l'UD a créé, en mars 2010, le Centre régional pour l'enseignement du français (CREF) dont l'objectif prioritaire est la formation des enseignants de français (FLE/FLS/FOS) de Djibouti et des facultés de français des universités voisines qui sont membres associés (Universités de Sanaa et d'Aden au Yémen, Université de Karthoum au Soudan, Université d'Addis-Abeba en Ethiopie).

La coopération avec l'Agence universitaire de la Francophonie s'est intensifiée depuis 2011. La signature d'une feuille de route a été suivie d'une convention et du cofinancement régulier de missions d'enseignants et d'experts, de manifestations scientifiques et de projets de recherche (en partenariat avec le CERD), de l'ouverture à l'université du Centre numérique francophone partenaire, d'attribution annuelle de bourses de master et de doctorat et de financements de plusieurs formations « transferts ». L'Université de Djibouti participe désormais à la CONFREMO (Conférence des recteurs du Moyen-Orient).

IV- Coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

A chaque étape de son développement, l'enseignement supérieur djiboutien a été accompagné par la coopération française. Le pôle universitaire a été soutenu par le FSP PAFCAD (Projet d'Aide pour la Formation des Cadres Djiboutiens, 2002-2006), puis, de 2007 à 2013, l'Université de Djibouti a bénéficié du FSP EMRAUD (Emergence de la Recherche et l'Autonomie de l'Université de Djibouti), d'un montant de 1 500 000 €, d'une assistance technique, et d'un important dispositif de bourses d'études et de stages de recherche. Les objectifs du FSP EMRAUD étaient de trois ordres :

- d'abord accompagner l'université dans la mise en place de formations adaptées au marché de l'emploi local et régional ;
- ensuite contribuer à l'émergence de la recherche et à la constitution de réseaux scientifiques par l'encouragement à la publication, l'organisation de rencontres et de manifestations scientifiques, le développement de réseaux inter-universitaires ;
- enfin donner à l'ensemble des services communs (administration, scolarité, bibliothèque, cellule orientation, centre de ressources informatiques) une dimension universitaire en renforçant l'autonomie administrative et financière (par la formation continue), et en généralisant les recours à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication.

L'université de Djibouti entretient un partenariat universitaire solide avec plusieurs universités et institutions françaises. Les conventions portent sur l'ensemble des composantes de l'université ; cependant, des relations privilégiées et suivies sont souvent effectives par facultés ou départements spécifiques :

1. Université d'Amiens : Faculté de droit, domaine de l'économie, Faculté des sciences pour les STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).
2. Université Paris XII : IUT.
3. Université Paris XIII : Faculté de droit.
4. IUT Paris Descartes (Paris V) : IUT, filière Statistique.
5. IUT de Béthune : IUT, Génie civil.
6. Université de la Côte d'Opale et IUT de Dunkerque : IUT, Licence « Logistique et Transport ».
7. Université de Corte (Corse) : IUT Licence « Mécanique et Maintenance Industrielle » et MIAGE.
8. Université de Franche-Comté : Faculté des sciences.
9. Université de Bordeaux 3, (Lettres et Sciences humaines).
10. Aix-Marseille Université (Histoire).
11. Université de Montpellier 3 (Géographie).
12. Université de Grenoble 3 (Langues).
13. Université de Strasbourg 2 (Lettres et langues).
14. Université de Bretagne-Sud, Lorient (Histoire, Géographie).
15. Université de Picardie Jules Verne.
16. Institut National des Langues et des Civilisations Orientales, Paris.
17. Université de Besançon.
18. Université de Poitiers.
19. Institut Catholique de Rennes.
20. ESC Rennes School of Business.

Des conventions spécifiques lient aussi l'Université de Djibouti avec les partenaires suivants :

1. Université de Gafsa (Tunisie),
2. Université d'Addis-Abeba (Ethiopie),
3. Istituto Universitario Orientale (Naples, Italie),
4. Université de Sanaa (Yémen)
5. Université Cheikh-Anta-Diop (Dakar, Sénégal),
6. Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA- Côte d'Ivoire)
7. Université de Lomé (Togo),
8. Institut de la francophonie pour l'administration et la gestion (Sofia, Bulgarie),
9. Université de Toliara (Madagascar).
10. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (Fès, Maroc),
11. UNESCO,
12. Université Senghor (Alexandrie, Egypte),
13. Centre français d'études éthiopiennes (Ethiopie),
14. University of New Haven (USA),
15. Université d'Aden (Yémen).

Les domaines de coopération entre les partenaires portent sur les actions suivantes :

1. échanges en ingénierie éducative pour le montage ou la consolidation des formations (licence et master),
2. accueil d'étudiants en master et en doctorat,
3. soutien pédagogique sous forme d'interventions ciblées d'enseignants à l'Université de Djibouti dans les secteurs encore déficitaires,
4. soutien scientifique à la recherche par informations et échanges entre les parties.

Deux points forts de ces conventions sont à souligner :

- d'une part, ces universités accueillent les Djiboutiens dans leurs cursus de masters, leurs centres de recherche et leurs écoles doctorales. La France est ainsi la première destination des étudiants djiboutiens. Les thèses sont, pour la plupart, soutenues dans les universités françaises ;
- d'autre part, elles apportent un soutien pédagogique important, sous la forme de missions d'enseignement, financées en grande partie par l'Institut français de Djibouti. De ce point de vue, la France est le premier partenaire de la formation des enseignants et des étudiants de l'Université de Djibouti.

Pour l'année universitaire 2012-2013, le ministère français de l'Education nationale recensait 1026 étudiants djiboutiens inscrits dans les universités françaises qui étaient ainsi répartis : 348 en licence, 583 en master et 95 en doctorat.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **b) d'autres pays, notamment européens**

L'ancrage de l'Université de Djibouti dans son environnement géographique et, par conséquent, le partenariat avec les universités du sud sont l'un de ses points faibles. Un partenariat vient d'être conclu avec l'Université d'Addis-Abeba, pour l'enseignement de la géologie, avec les Universités de Sanaa et d'Aden (Yémen), partenaires privilégiés de l'IUT, pour les études en arabe et enfin avec l'Université Cheikh-Anta-Diop (Dakar) pour les sciences humaines.

V- Orientations à donner à la coopération universitaire franco-djiboutienne

La France demeure de loin la première destination des étudiants et des chercheurs djiboutiens. Le poste entend donc poursuivre et approfondir les échanges universitaires afin d'accroître la participation de la France dans la formation des élites djiboutiennes. Notre politique d'attribution de bourses et de stages a donc été redéfinie en fonction de cet objectif. Ainsi, la politique de mobilité des enseignants-chercheurs et la formation des meilleurs étudiants doivent permettre d'affirmer l'excellence de notre enseignement supérieur auprès d'un public djiboutien bien disposé.

La jeune université de Djibouti a jusqu'à présent dû surtout concentrer ses efforts sur l'enseignement. La recherche et la diffusion de la recherche devraient logiquement constituer la prochaine étape de sa structuration. On peut dès lors penser, comme des orientations récentes semblent déjà le suggérer, que la recherche sera de préférence orientée selon les axes stratégiques de développement du pays (eau, énergie, transport, logistique).

On peut aussi souhaiter la rapide création d'un partenariat avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), présent à Nairobi. Et, dans le domaine de la recherche agronomique, un rapprochement avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) permettrait certainement de dynamiser les recherches en cours à Djibouti.

VI- Contacts utiles

Ambassade de France à Djibouti : www.ambafrance.dj.org

Service de coopération et d'action culturelle/IFD : ifd@intnet.dj

Université de Djibouti : www.univ.edu.dj

Dominique Richard, Conseiller de coopération et d'action culturelle : dominique.richard@diplomatie.gouv.fr

Marc Griesheimer, attaché de coopération scientifique et universitaire :

Marc.griesheimer@diplomatie.gouv.fr